

REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du LUNDI 18 Février 2019

DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-neuf, le 18 février, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18H00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

PRESENTS : CBOUSSU-MDALAIS-AMOURET-ADEPEREIRA-OGUBERT-MFJURBERT-MBOYER-

Absente Excusée : J DILLARD

A l'unanimité des membres présents, ADEPEREIRA est désigné Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

PRESENTATION PAR CEN (conservatoire espace naturel)-Antenne d'Aycn-19 PROJET RNR (réserve naturelle régionale) VALLEE DE LA MARONNE

M .Christophe Lagorsse, chargé de missions accompagné de M. Pierre Seliquer, directeur ont présenté au conseil municipal le projet de Réserve Naturelle Régionale sur la vallée de la maronne (communes de stgeniezomerle ; stcirgueslaloutre ; stbonnetdestoursdemerle)

Un accord de principe devra être délibéré prochainement

Le CEN détient des parcelles de terrain sur la Commune depuis 2001

APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE 14012019

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Me Boussu demande l'autorisation de rajouter **une délibération** à l'ordre du jour

Rénovation Eclairage Public (demande de subvention auprès de la FDEE19)

Les armoires de commande sont vétustes et sont à rénover en priorité

Il serait préférable d'utiliser une horloge astronomique

Les lampes à mercure sont interdites depuis 2015 et doivent être renouvelées en priorité, très énergivores

La LED permettrait une économie d'énergie, une réduction d'au moins 40% avec une durée de vie importante

Si le budget le permet une quarantaine de lampes seront remplacées en 2019 afin de respecter la réduction et la limitation des nuisances lumineuses

Une subvention de 50% /HT sera sollicitée auprès de la FDEE

Me le maire informe les élus qu'un appel à manifestation d'intérêt AMI relatif entre autre à la réduction de l'impact de la pollution lumineuse a été lancé par la région

Adopté à l'unanimité

APPROBATION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT

Mme Boussu informe l'assemblée que par courrier du 31/01/2019 le président de la CLECT de XVD lui a transmis le rapport établi par ladite commission évaluant le coût net définitif des charges transférées (compétences et services communs)

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve le rapport définitif, précise que la recette sera imputée à l'article 7321 du budget

Adopté à l'unanimité

-APPROBATION DES MONTANTS DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVES AUX COMMUNES

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide les montants des attributions de compensation définitives pour 2019

Ces montants sont issus des travaux de la CLECT du 30/01/2019 et de l'application du mécanisme de solidarité entre communes

8 communes sont prélevées de 20250.11€ (auriac stmartialentraygues hautefage servieres bassignacleht stmartinlaméanne camps stgeniezomerle)

1313.37€, montant à retenir pour la Commune de stgeniezomerle)

Au bénéfice de 4 communes (st hilaire taurieux Neuville stbonnetelvert st sylvain)

149554.94€, montant de l'attribution définitive de compensation à percevoir par la commune en 2019

Remerciements d'Albert MOISSON, Maire de Neuville d'être venu en aide aux communes rencontrant des difficultés pour l'élaboration de leur budget de fonctionnement

Remerciements oraux pour les 3 autres collectivités

Adopté à l'unanimité

-ADHESION DE COMMUNES ET MODIFICATION DES STATUTS FDEE DE LA CORREZE

Me le maire rappelle que la communauté de communes des villages du midi corrézien s'est retiré de la FDEE19 le 01/01/2019 et a restitué la compétence aux communes qui la composent

13 communes ont demandé leur adhésion à la FDEE19 (branceilles chauffoursurvell Collonges curemonte lagleygeolle lygnerac lostanges marcillaclacroze Meyssac noailhac saillac stbaziledemeysac stjulienmaumont)

Par délibération du 24/01/2019 la FDEE19 a accepté l'adhésion des 13 communes et adopté les modifications de ses statuts

Après échanges et débats le conseil municipal à l'unanimité accepte les adhésions des 13 communes, approuve les statuts de la FDEE19 qui en découle, charge le maire de l'exécution de la présente délibération

-CONTRAT POUR LE DEPANNAGE DU RESEAU D ECLAIRAGE PUBLIC ANNEES 2019 2020 2021

Me le maire expose à l'assemblée l'offre de reconduction d'assimon TP 19800 Corrèze relative au dépannage du réseau d'éclairage public de la Commune

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition et autorise Me le maire à signer le contrat pour 2019-2020-2021

Par souci d'économie, la demande de dépannage s'effectuera chaque trimestre sauf cas particulier

-DETR 2019-TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES

Le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'investissement sur certaines voies communales pour garantir la sécurité des usagers en matière de circulation routière et de transport en commun

Les travaux sont estimés à 56877.98€ht

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce chiffrage et sollicite de l'état une subvention au titre de la DETR 2019-TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES pour un montant de 19907.29€ mobilisant 35% du coût HT de l'opération pour permettre sa réalisation en 2019

Autorise Me le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération

Adopté à l'unanimité

-DELIBERATION CONVENTIONS SUR LES PARTICIPATIONS DE 2 AGRICULTEURS AU DENEIGEMENT ET TRAVAUX DIVERS 01/01/2019

Pour une participation au déneigement et travaux divers Me le maire propose que la rémunération des 2 agriculteurs soit fixée à : nombre d'heures x 60€

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Me le maire à signer les conventions avec messieurs ALRIVIE MATHIEU-MARINIE RENE sans limitation de durée

-FORFAIT COMMUNAL 2018/2019 ECOLE JDARC (ELEVE CAMILLE ALRIVIE CM2)

Me le maire donne connaissance de l'article 442-5-1 du code de l'éducation qui précise les conditions dans lesquelles les communes de résidence contribuent au fonctionnement des écoles sous contrat d'association

L'école Jdarc Argentat remplit une mission de service public qui nécessite ce financement

Cette école accueille des enfants domiciliés dans la commune

Il s'agit de Camille ALRIVIE CM2

Le montant proposé est celui versé par la commune d'Argentat à l'école j'd'arc soit 506.95€/an pour un élève de classe primaire

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de prendre les dispositions pour que la participation de la commune soit versée

-CLASSE DE DECOUVERTE EN VENDEE MAI2019 (enfant concerné Camille ALRIVIE CM2)

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Me le maire à verser une subvention à hauteur de 84€ à l'école j'd'arc Argentat pour permettre l'organisation d'une classe de découverte pour les enfants de CH2 CM1 CM2 du 6 au 11 mai 2019 en Vendée

-UTILISATION PAR UN TIERS DE LA SALLE COMMUNALE FIXATION TARIF DE LOCATION01012019

Délibération reportée à une prochaine séance

-FIXATION TARIF DE LOCATION GRD LOGEMENT LE PRESBYTERE 01012019

Maison mitoyenne à un autre logement sis à l'ancien Presbytère

Durée 12 mois

Loyer mensuel 380€/mois révisé chaque année suivant l'indice de référence

Charges en supplément

QUESTIONS DIVERSES

-Me Boussu précise qu'une nouvelle convention relative à l'entente intercommunale Eau Potable a été signée avec la Commune de Pleaux (précédemment ALLY)

Elle **insiste** et informe les élus que pour solliciter aujourd'hui des subventions auprès de l'agence de l'eau le prix du m3 vendu devra atteindre 1.75€

La position du Département n'est pas définie

-Remerciements – Philippe OLLAR pour le nettoyage des feuilles de la côte de Laval, nouvelle passerelle très réussie

-Informations diverses : Messe le 23022019

-Grand Débat national 09032019 à 13h, les confluences Argentat. Un cahier de doléances a été ouvert et sera remis au secrétaire général Préfecture de la Corrèze

-Recensement population 2019 : 88 bulletins individuels contre 92 en 2014 47 RP 74 RS

-Tour d'horizon par le 1^{er} adjoint des travaux en cours

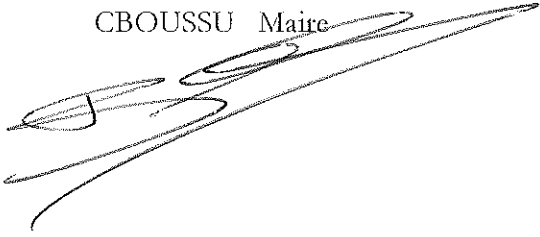
-pose des numéros des habitations : M Dalais s'en chargera avec un ST en présence obligatoire du propriétaire

-compte rendu de la réunion élagage par Me Jurbert 2^{ème} adjointe

-Organisation du Repas des Aînés par MF Jurbert (menu...fête des grand'mères...

Clôture 22h00

CBOUSSU Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

ADEPEREIRA Secrétaire